

Évolution des compétences législatives du Parlement européen du traité de Rome au traité de Lisbonne (1957-2007)

Légende: Conformément aux réformes successives du traité instituant la Communauté européenne et du traité sur l'Union européenne, le tableau suit le développement des principales procédures législatives régissant les politiques communautaires, afin de montrer l'évolution des compétences législatives du Parlement européen depuis le traité de Rome signé en 1957 jusqu'au traité de Lisbonne signé en 2007.

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/evolution_des_compences_legislatives_du_parlement_europeen_du_traite_de_rome_au_traite_de_lisbonne_1957_2007-fr-34db8ffd-9454-4c38-9d6d-6182abe30143.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



Évolution des compétences législatives du Parlement européen

Traité de Rome (TCE)

Consultation	
Base juridique	Article
Discrimination en raison de la nationalité	7
Union douanière	14 § 7
Politique agricole commune (lignes directrices)	43
Liberté d'établissement (programme général)	54 § 1, 54 § 2
Liberté d'établissement (régime spécial avant l'expiration de la période transitoire)	56 § 2
Accès aux activités non salariées	57 § 1, 57 § 2
Libre prestation des services (suppression des restrictions)	63 § 1 et 2
Transports	75
Concurrence	87
Rapprochement des législations	100
Fonds social européen	126.13
Ressources propres	201
Accords avec des Etats tiers	228
Pouvoirs implicites	235
Révision du traité	236
Accords avec des Etats tiers	238

TCE modifié par l'Acte unique européen

Consultation		Avis conforme		Coopération	
<i>Base juridique</i>	<i>Article</i>	<i>Base juridique</i>	<i>Article</i>	<i>Base juridique</i>	<i>Article</i>
Union douanière	14 § 7	Adhésion de nouveaux Etats membres	237	Libre circulation des travailleurs	49
Politique agricole commune (lignes directrices)	43	Accords avec des Etats tiers	238	Liberté d'établissement (mise en oeuvre du programme général)	54 § 1
Liberté d'établissement (programme général)	54 § 1			Etablissement et fonctionnement du marché intérieur	100A
Liberté d'établissement (régime spécial avant l'expiration de la période transitoire)	56 § 2				
Accès aux activités non salariées	57 § 1, 57 § 2			Discrimination en raison de la nationalité	7
Libre prestation des services (suppression des restrictions)	63 § 1, 2			Politique commune des transports	75
Transports	75			Fonds européen de développement régional	130 E
Concurrence	87				
Dispositions fiscales	99				
Rapprochement des législations	100				
Fonds social européen	126.13				
Fonds structurels	130 D				
Recherche et développement technologique	130 Q				
Environnement	130 S				
Attribution des compétences d'exécution à la Commission	145				
Création d'une juridiction de première instance et ses compétences	168 A				
Statut de la Cour de justice	188				
Ressources propres	201				
Membres de la Cour des comptes	206				
Règlements financiers	209				
Régime des fonctionnaires	24 Tr. fusion				
Accords avec des Etats tiers	228				
Pouvoirs implicites	235				
Révision du traité	236				

Consultation		Avis conforme		Coopération		Codécision	
Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article
Révision des Traités	N TUE	Elargissement	O TUE	Transports	75	Libre circulation des travailleurs	49
Droit de vote et d'éligibilité dans l'Etat membre de résidence	8 B	Droit de circuler et de séjourner	8A	Harmonisation des valeurs unitaires et des spécifications techniques des pièces en Euro	105 A § 2	Liberté d'établissement (mise en oeuvre du programme général)	54 § 2
Citoyenneté européenne	8 E	Vigilance de la BCE	105 § 6	Interdiction des mesures établissant un accès privilégié des institutions de l'UE ou des Etats membres aux institutions financières	104 A § 2	Liberté d'établissement (après le fin de la 2ème étape)	56 § 2
Union douanière	14 § 7	Fonds structurels et création du Fonds de cohésion	130 D	Interdiction d'accorder des découverts ou des crédits aux autres institutions	104 B § 2	Accès aux activités non salariées (partiellement)	57 § 1 et § 2
Politique agricole commune (lignes directrices)	43	Accords avec les pays tiers (partiellement)	228 § 3	Procédure de surveillance multilatérale	103 § 5	Etablissement et fonctionnement du marché intérieur	100 A
Liberté d'établissement (programme général)	54 § 1	Modification du Statut SEBC	Protocole 18, art. 41	Discrimination en raison de la nationalité	7	Education	126
Liberté d'établissement (régime spécial avant l'expiration de la période transitoire)	56 § 2			Politique sociale	118 A	Formation professionnelle, sauf harmonisation législative et réglementaire	127 § 4
Accès aux activités non salariées (partiellement)	57 § 2			Fonds social européen	125	Culture	128
Libre prestation des services (suppression des restrictions)	63 § 1			Politique de formation professionnelle sauf harmonisation de dispositions législatives et réglementaires	127	Santé publique, sauf harmonisation de dispositions législatives et réglementaires	129
Concurrence	87			Autres mesures relatives aux réseaux transeuropéens	129 D	Protection des consommateurs	129A
Aides accordés par les Etats	94			Décisions d'application du FEDER	130 E	Orientations concernant les objectifs des réseaux transeuropéens	129 D
Dispositions fiscales	99			Recherche et développement technologique (partiellement)	130 O	Programme cadre pluriannuel Recherche et développement technologique	130 § 1
Rapprochement des législations	100			Environnement (règle générale)	130 S	Environnement exceptions	130 S § 3
Visa pour les ressortissants des pays tiers	100C			Coopération au développement	130 W		
Union économique et monétaire	106, 109 F, 109 K			Programmes spécifiques Recherche et développement technologique	130 I § 5		
Industrie	130						
Cohésion économique et sociale	130 B						
Recherche et développement technologique (partiellement)	130 O						
Environnement (partiellement)	130 S						
Compétence d'exécution de la Commission	145						
Désignation du Président de la Commission	158						
Compétences du Tribunal de première instance	168 A						
Ressources propres	201						
Procédure budgétaire	209						
Accords internationaux (partiellement)	228 § 3						
Pouvoirs implicites	235						

TUE et TCE modifiés par le traité d'Amsterdam

Consultation		Avis conforme		Coopération		Codécision	
Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article
Coopération judiciaire et de police	42 TUE	Violation des droits de l'homme	7 TUE	Procédure de surveillance multilatérale	99	Interdiction de toute discrimination en raison de la nationalité	12
Révision du Traité	48 TUE	Elargissement	49 TUE	Interdiction des mesures établissant un accès privilégié des institutions de l'UE ou des Etats membres aux institutions financières	102	Exercice du droit des citoyens de circuler et de séjourner librement dans les Etats membres	18 § 2
Coopération renforcée	11	Vigilance de la Banque centrale européenne	105 § 6	Interdiction d'accorder des découverts ou des crédits aux autres institutions	103	Libre circulation des travailleurs	40
Lutte contre les discriminations	13	Fonds structurels et création du Fonds de cohésion	161	Harmonisation des valeurs unitaires et des spécifications techniques des pièces en Euro	106	Règles relatives à la sécurité sociale des travailleurs migrants de la Communauté	42
Droit de vote e d'éligibilité dans l'Etat membre de résidence	Consultation	Uniformisation des procédures de vote au PE	190 § 4			Droit d'établissement	44 § 2
Citoyenneté européenne	22	Accords avec les pays tiers	300 § 3			Coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives prévoyant un régime spécial pour les ressortissants étrangers	46 § 2
Politique agricole	37	Modification du Statut SEBC	Protocole 18, art. 41			Reconnaissance des diplômes, certificats et autres titres pour faciliter l'accès aux activités non salariées ; modification des principes législatifs existants du régime des professions par rapport à la formation et aux conditions d'accès des personnes physiques	47 § 1
Libération des services	52					Asile et immigration; après une période transitoire possibilité de passerelle vers la codécision	67
Conditions d'entrée et de séjour	63 § 3					Visas après une période de transition	62
Transports	71 § 2					Politique des transports	71 § 1
Concurrence	83					Etablissement et fonctionnement du marché intérieur	95
Aides des Etats	89					Actions d'encouragement dans le domaine de l'emploi	129
Harmonisation des impôts indirects	93					Renforcement de la coopération douanière	135
Rapprochement des législations	94					Politique sociale	137 § 2
Déficits publics excessifs	104					Egalité des chances et de traitement	141
Union économique et monétaire	107 § 2 111, 112, 117, 122					Décisions d'application relatives au Fonds social européen	148
Emploi	128					Education	149
Comité pour l'emploi	130					Formation professionnelle, sauf harmonisation législative et réglementaire	150 § 4
Politique commerciale	133					Culture sauf les recommandations	151
Politique sociale	137 § 3					Santé publique (partiellement)	152
Industrie	157					Protection des consommateurs	153
Cohésion économique et sociale	159					Réseaux transeuropéens	156
Recherche et développement technologique	166 § 4 172					Décisions d'application du FEDER	162
Environnement	175 §2					Recherche et Développement technologique	166
Compétence d'exécution de la Commission	202					Mise en ouvre des Programmes cadre de la Recherche et du développement technologique	172
Compétences du Tribunal de première instance	225					Environnement, actions à entreprendre par la CE	175 § 1
Statut de la Cour de justice des CE	245					Environnement, programmes d'action à caractère général	175 §3
Nomination des membres de la Cour des comptes	247					Coopération au développement	179
Ressources propres	269					Principes généraux en matière de transparence et d'accès aux documents	254
Règlement financier	279					Lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de la Communauté	280
Fonctionnaires et autres agents de la CE	283					Etablissement des statistiques	285
Régions ultrapériphériques	299					Mise en place d'une autorité indépendante en matière de protection des données	286
Accords internationaux	300 § 3						
Pouvoirs implicites	308						

Consultation		Avis conforme		Coopération		Codécision	
Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article
Coopération judiciaire et de police	42 TUE	Violation des droits de l'homme	7 TUE	Procédure de surveillance multilatérale	99	Interdiction de toute discrimination en raison de la nationalité	12
Coopération renforcée	40 A, 44A	Elargissement	49 TUE	Interdiction des mesures établissant un accès privilégié des institutions de l'UE ou des Etats membres aux institutions financières	102	Exercice du droit des citoyens de circuler et de séjourner librement dans les Etats membres	18 § 2
Révision des Traités	48 TUE	Coopération renforcée	11	Interdiction d'accorder des découverts ou des crédits aux autres institutions	103	Libre circulation des travailleurs	40
Coopération renforcée	11	Vigilance de la Banque centrale européenne	105 § 6	Harmonisation des valeurs unitaires et des spécifications techniques des pièces en Euro	106	Règles relatives à la sécurité sociale des travailleurs migrants de la Communauté	42
Lutte contre les discriminations	13	Fonds structurels et création du Fonds de cohésion	161			Droit d'établissement	44 § 2
Droit de vote et d'éligibilité dans l'Etat membre de résidence	19	Uniformisation des procédures de vote au Parlement européen	190 § 4			Coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives prévoyant un régime spécial pour les ressortissants étrangers	46 § 2
Citoyenneté européenne	22	Accords avec les pays tiers	300 § 3			Reconnaissance des diplômes, certificats et autres titres pour faciliter l'accès aux activités non salariées ; modification des principes législatifs existants du régime des professions par rapport à la formation et aux conditions d'accès des personnes physiques	47
Politique agricole	37	Modification du Statut SEBC	Protocole 18, art. 41			Asile et immigration, après une période transitoire possibilité de passerelle vers la codécision	67
Libération des services	52					Visas après une période de transition	62
Conditions d'entrée et de séjour	63 § 3					Politique d'asile et de l'immigration	62, 63
Transports	71 § 2					Coopération judiciaire civile	65
Concurrence	83					Politique des transports	71 § 1
Aides des Etats	89					Etablissement et fonctionnement du marché intérieur	95
Harmonisation des impôts indirects	93					Actions d'encouragement dans le domaine de l'emploi	129
Rapprochement des législations	94					Renforcement de la coopération douanière	135
Déficits publics excessifs	104					Politique sociale	137 § 2
Union économique et monétaire	107 § 2, 111 § 2, 112, 117, 122					Egalités des chances et de traitement	141
Emploi	128					Décisions d'application relatives au Fonds social européen	148
Comité pour l'emploi	130					Actions d'encouragement dans le domaine de l'éducation	149
Politique commerciale	133					Formation professionnelle, sauf harmonisation législative et réglementaire	150 § 4
Politique sociale	137 § 3					Culture sauf les recommandations	151
Recherche et développement technologique	166 § 4, 172					Santé publique (partiellement)	152
Environnement	175 § 2					Protection des consommateurs	153
Compétence d'exécution de la Commission	202					Réseaux transeuropéens	156
Création des chambres juridictionnelles	225 A					Industrie	157
Statut de la Cour de Justice des CE	245					Cohésion économique et sociale	159
Nomination des membres de la Cour des comptes	247					Décisions d'application du FEDER	162
Ressources propres	269					Recherche et Développement technologique	166
Règlement financier	279					Mise en oeuvre des Programmes cadre de Recherche et du développement technologique	172
Fonctionnaires et autres agents de la CE	283					Environnement, actions à entreprendre par la CE en vue de réaliser les objectifs visés à l'article 174	175 § 1
Régions ultrapériphériques	299					Environnement, programmes d'action à caractère général	175 § 3
Accords internationaux	300 § 3					Coopération au développement	179
Pouvoirs implicites	308					Statut des partis politiques au niveau européen	191
						Principes généraux en matière de transparence et d'accès aux documents	255
						Lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de la Commission	280
						Etablissement des statistiques	285
						Mise en place d'une autorité indépendante en matière de protection des données	286

TUE et TFUE modifiées par le traité de Lisbonne

Procédure législative ordinaire		Procédures législatives spéciales			
		Approbation		Consultation	
Base juridique	Article	Base juridique	Article	Base juridique	Article
Services d'intérêt économique général	14 TFUE	Lutte contre les discriminations	19 § 1 TFUE	Mesures concernant la sécurité sociale et la protection sociale	21 § 3 TFUE
Droit d'accès aux documents	15 § 3 TFUE	Citoyenneté européenne	25 TFUE	Modalités de droit de vote et d'éligibilité pour non ressortissant	22 TFUE
Règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel	16 § 2 TFUE	Création d'un parquet européen (Coopération judiciaire en matière pénale)	86 TFUE	Protection diplomatique et consulaire des citoyens de l'Union dans les pays tiers	23 TFUE
Interdiction de discrimination en raison de la nationalité	18 TFUE	Uniformisation des procédures de vote au Parlement européen	223 TFUE	Mesures de régression dans la libéralisation des mouvements de capitaux à destination ou en provenance de pays tiers	64 § 3 TFUE
Principes de base des mesures d'encouragement visant à combattre toute discrimination	19 § 2 TFUE	Mesures d'exécution du système de ressources propres	311 al 4 TFUE	Mesures concernant les passeports, les cartes d'identité et les titres de séjour dans le cadre de la politique de contrôle aux frontières	77 § 3 TFUE
Dispositions visant à faciliter l'exercice du droit des citoyens de circuler et de séjourner librement dans l'Union	21 § 2 TFUE	Cadre financier pluriannuel	312 TFUE	Droit de la famille (Coopération judiciaire en matière civile)	81 § 3 TFUE
Procédures et conditions requises pour la présentation d'une initiative citoyenne	24 TFUE			Coopération policière opérationnelle	87 § 3 et 89 TFUE
Renforcement de la coopération douanière	33 TFUE			Harmonisation des législations relatives aux impôts indirects	113 TFUE
Application des règles de concurrence à la production et au commerce de produits agricoles	42 al 1 TFUE			Rapprochement des législations des Etats membres ayant une incidence directe sur l'établissement ou le fonctionnement du marché intérieur	115 TFUE
Dispositions concernant la politique commune de l'agriculture et de la pêche	43 § 2 TFUE			Régimes linguistiques des titres européens de propriété intellectuelle	118 TFUE
Libre circulation des travailleurs	46 TFUE			Mesures remplaçant le protocole concernant les déficits excessifs	126 § 14 TFUE
Sécurité sociale des travailleurs migrants	48 TFUE			Missions spécifiques de la Banque centrale européenne en matière de contrôle prudentiel	127 § 6 TFUE
Liberté d'établissement	50 TFUE			Politique sociale: sécurité sociale et protection sociale des travailleurs; protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail; représentation et défense collective des intérêts des travailleurs et des employeurs; conditions d'emploi	153 § 2 al 2 TFUE
Exemption de certaines activités de l'application des dispositions relatives au droit d'établissement	51 TFUE			Programmes spécifiques en matière de recherche et développement technologique	182 § 4 TFUE
Coordination des dispositions en matière de droit d'établissement	52 § 2 TFUE			Mesures environnementales de nature fiscale; ou affectant l'aménagement du territoire, la gestion des ressources hydrauliques, la gestion des sols; ou affectant sensiblement le choix d'un Etat membre entre différentes sources d'énergie	192 § 2 TFUE
Reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres; coordination des dispositions des Etats membres relatives à l'accès aux activités non salariées et à leur exercice	53 § 1 TFUE			Mesures dans le domaine de l'énergie de nature essentiellement fiscale	194 § 3 TFUE
Extension des dispositions sur la libre prestation des services aux prestataires de services ressortissants d'un Etat tiers et établis à l'intérieur de l'Union	56 TFUE			Modalités et procédures de l'association des pays et territoires d'outre-mer	203 TFUE
Libération d'un service déterminé	59 TFUE			Extension de la compétence de la Cour de justice concernant les titres européens de propriété intellectuelle	262 TFUE
Mesures sur les mouvements de capitaux à destination ou en provenance de pays tiers	64 § 2 TFUE			Modifications des statuts de la BEI	308 TFUE
Mesures administratives concernant les mouvements de capitaux et les paiements en vue de la prévention du terrorisme	75 TFUE			Ressources propres	311 al 3 TFUE

Visas, contrôle des frontières extérieures, libre circulation des ressortissants des pays tiers, gestion des frontières extérieures, absence de contrôle des frontières intérieures	77 § 2 TFUE			Conditions d'application des traités aux régions ultrapériphériques	349 al 1 TFUE
Mesures relatives à un système européen commun d'asile	78 § 2 TFUE				
Mesures relatives à une politique commune de l'immigration	79 § 2 TFUE				
Mesures en vue de favoriser l'intégration des ressortissants de pays tiers	79 § 4 TFUE				
Coopération judiciaire dans les matières civiles ayant une incidence transfrontière	81 § 2 TFUE				
Coopération judiciaire en matière pénale: procédures, coopération, formation, règlement des conflits, règles minimales en matière de reconnaissance mutuelle des jugements ainsi que de coopération policière et judiciaire dans les matières pénales ayant une dimension transfrontière	82 § 1 et 2 TFUE				
Règles minimales relatives à la définition des infractions pénales et des sanctions dans des domaines de criminalité particulièrement grave revêtant une dimension transfrontière	83 § 1 et 2 TFUE				
Mesures d'appui des États dans la lutte contre le crime	84 TFUE				
Règlements relatifs à la structure, au fonctionnement, au domaine d'action et aux tâches d'Eurojust	85 § 1 TFUE				
Mesures relatives à la coopération policière	87 § 2 TFUE				
Règlements relatifs à la structure, au fonctionnement, au domaine d'action et aux tâches d'Europol	88 § 2 TFUE				
Établissement des règles sur la politique commune des transports	91 § 1 TFUE				
Navigation maritime et aérienne	100 § 2 TFUE				
Mesures relatives au rapprochement des dispositions nationales concernant l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur	114 § 1 TFUE				
Mesures nécessaires pour éliminer les distorsions de concurrence dans un État membre	116 TFUE				
Droits de propriété intellectuelle excepté les régimes linguistiques des titres européens	118 § 1 TFUE				
Procédure de surveillance multilatérale dans le cadre des grandes orientations des politiques économiques	121 § 6 TFUE				
Modifications de certains articles des statuts du SEBC et de la BCE	129 § 3 TFUE				
Mesures nécessaires à l'usage de l'euro	133 TFUE				
Actions d'encouragement destinées à favoriser la coopération entre les États membres dans le domaine de l'emploi	149 TFUE				
Mesures destinées à encourager la coopération dans le domaine de la politique sociale	153 § 2 TFUE				
Égalité des chances, égalité de traitement entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et égalité des rémunérations	157 § 3 TFUE				
Règlements d'application relatifs au Fonds social européen	164 TFUE				
Actions d'encouragement dans le domaine de l'éducation	165 § 4 TFUE				

Actions d'encouragement dans le domaine du sport	165 § 4 TFUE				
Politique de formation professionnelle à l'exclusion de toute mesure d'harmonisation	166 § 4 TFUE				
Actions d'encouragement dans le domaine culturel à l'exclusion de toute mesure d'harmonisation	167 § 5 TFUE				
Mesures destinées à faire face aux enjeux communs de sécurité en matière de santé publique	168 § 4 TFUE				
Mesures d'encouragement visant à protéger et à améliorer la santé humaine à l'exclusion de toute mesure d'harmonisation	168 § 5 TFUE				
Protection des consommateurs	169 § 3 TFUE				
Réseaux transeuropéens	172 TFUE				
Industrie	173 § 3 TFUE				
Actions spécifiques en dehors des Fonds structurels	175 al 3 TFUE				
Fonds à finalité structurelle (y compris Fonds de cohésion)	177 TFUE				
Fonds européen de développement régional	178 TFUE				
Programme-cadre pluriannuel dans le domaine de la recherche et du développement technologique	182 § 1 TFUE				
Mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'espace européen de recherche	182 § 5 TFUE				
Mise en œuvre du programme-cadre pluriannuel dans le domaine de la recherche et du développement technologique	188 al 2 TFUE				
Politique spatiale européenne	189 § 2 TFUE				
Environnement excepté les dispositions de nature fiscale	192 § 1 TFUE				
Programmes d'action à caractère général dans le domaine de l'environnement	192 § 3 TFUE				
Energie excepté les dispositions de nature fiscale	194 § 2 TFUE				
Mesures particulières destinées à compléter les actions menées dans les États membres dans le domaine du tourisme	195 § 2 TFUE				
Mesures relatives à la coopération entre États membres pour renforcer les systèmes de prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine	196 § 2 TFUE				
Mesures nécessaires à la coopération administrative	197 § 2 TFUE				

Mise en œuvre de la politique commerciale commune	207 § 2 TFUE				
Mise en œuvre de la politique de coopération au développement	209 § 1 TFUE				
Coopération économique, financière et technique avec les pays tiers autres que les pays en développement	212 § 2 TFUE				
Mesures définissant le cadre dans lequel sont mises en œuvre les actions d'aide humanitaire	214 § 3 TFUE				
Statut et modalités de fonctionnement du Corps volontaire européen d'aide humanitaire	214 § 5 TFUE				
Mesures relatives au statut des partis politiques au niveau européen	224 TFUE				
Création de tribunaux spécialisés	257 TFUE				
Modifications du statut de la Cour de justice	281 al 2 TFUE				
Règles et principes généraux relatifs aux modalités de contrôle par les États membres de l'exercice des compétences d'exécution par la Commission	291 § 3 TFUE				
Administration européenne	298 § 2 TFUE				
Règlements portant sur l'établissement, l'exécution du budget, la reddition et la vérification des comptes ainsi que sur le contrôle de la responsabilité des acteurs financiers	322 § 1 TFUE				
Prévention et lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union	325 § 4 TFUE				
Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union	336 TFUE				
Mesures en vue de l'établissement de statistiques	338 TFUE				